

TERMES DE REFERENCE - 83497422

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANCE POUR L'ORGANISATION DE LA PREMIERE EDITION DU CONCOURS « RSE MIKUBA AWARD », UNE CEREMONIE DE RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE DANS LE PARTENARIAT ENTRE LES ENTITES TERRITORIALES DECENTRALISEES(ETD) ET LES ENTREPRISES MINIERES EN RESPECT DU CODE MINIER DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

I. CONTEXTE

L'industrie extractive de la République Démocratique du Congo (RDC) connaît un développement significatif au cours des vingt dernières années et génère près d'un tiers des recettes publiques. Par la loi N° 18/001 du 09 Mars 2018 portant Code Minier de la RDC, plusieurs réformes ont été adoptées visant à améliorer la contribution du secteur minier au développement socio-économique des communautés locales affectées par l'activité minière, tant au niveau des Entités Territoriales Décentralisées (ETD), que des Provinces.

Ces innovations sont notamment (i) l'introduction de la notion du cahier des charges de la responsabilité sociétale des entreprises devant être signé entre le titulaire des droits miniers et les communautés affectées ; (ii) le paiement direct aux Entités Territoriales Décentralisées (ETD) et aux Provinces des quotités de la redevance minière, respectivement de 15 et 25%¹ et ; (iii) la dotation minière minimale de 0,3% du chiffre d'affaires annuels des sociétés minières. En effet, ces mécanismes constituent des revenus supplémentaires pouvant notamment contribuer au financement des investissements productifs, créateurs des revenus alternatifs nécessaires pour l'intégration économique des ETD et des Provinces.

D'une part le Plan National Stratégique de Développement (PNSD), cadre de référence pour la planification provinciale et locale, axée sur cinq piliers, à savoir (a)valorisation du capital humain ;et développement social et culturel, (b)Renforcement de la bonne gouvernance et restauration de l'autorité de l'Etat ainsi que consolidation de la paix ; (c)Aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures ; (d)Protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré et Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation économique ; constitue le canevas par excellence pour la mise en œuvre des mesures de développement à impacts visibles et durables.

Cependant, il s'observe des meilleures pratiques et d'autres moins bonnes dans la mise en cohérence des projets de développement initiés par les ETD dans le cadre de leur partenariat avec les sociétés minières autour du respect des dispositions légales en matière de RSE(Responsabilité sociétale des entreprises), qui constitue un levier important pour renforcer cette collaboration et répondre aux besoins prioritaires des communautés.

D'autre part, la coopération allemande, mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), dans le cadre du Projet de Bonne Gestion des Revenus Infranationaux du secteur Minier de la RDC (ProGERIM II) soutient les Entités Territoriales Décentralisées des Provinces du Lualaba et du Haut-Katanga dans l'amélioration de la gestion des revenus infranationaux du secteur minier en vue de favoriser le développement local

¹ Article 527, décret N° 038/2003 du 23 mars 2003 portant règlement minier

grâce à la bonne affectation des revenus miniers. Pour cela ProGERIM développe son action à travers quatre champs d'intervention :

- La Planification du développement et du budget axée sur des critères de durabilité économique, écologique et d'inclusion sociale ;
- L'amélioration de la gestion financière et budgétaire des ETD au regard des critères de transparence, de participation et d'inclusion Genre ;
- Le renforcement des capacités des acteurs publics dans la mise en œuvre des mesures de développement économique ;
- La mise en réseau des acteurs locaux, régionaux et internationaux du secteur privé et du gouvernement dans les domaines de la gestion financière et du développement économique.

Dans le cadre de son quatrième champ d'intervention, la GIZ/ProGERIM envisage d'organiser des fora de valorisation des meilleures pratiques en matière de coopération entre les Entités Territoriales Décentralisées et les entreprises minières autour de la RSE. L'idée est d'encourager les ETDs et les Entreprises minières à renforcer leur coopération dans le respect des dispositions légales, et d'inspirer d'autres acteurs et entités en matière des partenariats public-privés pour le développement.

Ce prix d'excellence initié pour récompenser les meilleures collaborations ETD-Sociétés minières sera nommé « **RSE MIKUBA AWARD** ».

Le prix sera attribué par un jury composé des experts en gouvernance minière et RSE, de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC/Chambre des mines), du Fond National pour la Promotion du Service Social (FNPSS), des partenaires techniques et financiers du secteur minier (PTF), des Banques et des organisations de la Société civile oeuvrant sur la thématique mines.

Sont concernées par la course à ce prix ; toutes les Entités Territoriales Décentralisées à vocation minière dans les Provinces du Haut-Katanga, du Lualaba et de Tanganyika.

C'est dans ce contexte que la GIZ-ProGERIM recrute un cabinet de consultance ou une Agence événementielle pour la préparation, l'organisation et le pilotage des phases préparatoires et de la phase de mise en œuvre de la première édition du Prix « RSE MIKUBA AWARD ».

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission est de mettre en lumière des pratiques remarquables en matière de RSE dans les processus suivants :

- Négociation et signature des cahiers des charges entre titulaires des droits miniers et les communautés locales ;
- Processus de désignation des représentants des parties prenantes au sein des organismes spécialisés de gestion de la dotation minière (DOT) ;
- Processus de planification des projets et cohérence avec les outils de planification du niveau provincial et niveau central ;
- Communication et transparence institutionnelle (déclaration à l'ITIE) ;
- Engagement pour le renforcement du pouvoir économique local (promotion de la sous-traitance locale).

Ainsi cet exercice vise à contribuer à l'inspiration et multiplication des meilleures pratiques RSE pour plus d'actions visant le développement socio-économique dans et autour des zones minières.

III. SERVICES REQUIS

Plus spécifiquement, le prestataire recherché fournira les services suivants :

- Elaboration de la note technique conceptuelle détaillée avec un chronogramme et les jalons(résultats intermédiaires) de l'exercice ;
- Identification, mobilisation et constitution d'un jury ad hoc faisant également office du comité d'organisation et de pilotage de l'édition ;
- Définition des prix et des critères d'attribution de prix ; critérium validé par toutes les parties prenantes au comité de pilotage;
- Convocation et modération des réunion du comité de pilotage ;
- Animation/modération de l'événement de decernement de Prix ;
- Organisation et supervision des activités de couverture médiatique de l'événement ;
- Organisation et conduite des enquêtes/collecte des données auprès des(ETD) et des participants;
- Création d'un label(logo) spécifique du concours ;
- Mobilisation des participants et dispatch des invitations en collaboration avec le Copil ;
- Constitution d'u Secretariat technique pour le rapportage de l'exercice ;
- Exécution de toute autre tâche ponctuelle en lien avec la mission.

IV. LIVRABLES : ci – après les produits attendus

- a. Modération des réunions préparatoires avec le comité de pilotage ad – hoc ;
- b. Présentation du rapport médiatique en de la couverture médiatique de l'événement (déroulé théorique, photos, liens de publication en ligne, vidéos, journaux et magazines) ;
- c. Animation de l'événement ;
- d. Présentation d'un label(logo) du prix ;
- e. Rapport narratif de l'évènement contenant une photo-documentation exhaustive de l'exercice et des recommandations pour des éditions à venir ;
- f. Rapport narratif des tables - rondes intégrant les synthèses des interventions.

V. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Dans la conduite de sa mission le prestataire travaillera en étroite collaboration avec l'équipe technique du Projet ProGERIM et les experts du comité de pilotage mis en place à cet effet. Il proposera des mesures et stratégies de mise en œuvre de l'édition, précisera les approches méthodologiques et outils d'enquête et de traitement à employer pour le plébiscite et en discutera régulièrement au sein du comité de pilotage avant d'engager toute action sur le terrain. Il définira des méthodes d'engagement avec d'autres bailleurs, banques ou toute autre institution désireuse de participer à la réalisation de la première édition de « RSE MIKUBA AWARD » comme sponsors.

VI. DUREE DE LA MISSION

La mission se déroulera dans la période allant du 1^{er} octobre 2025 au 28 février 2026.

Suivant les détails ci-après :

1. Equipe des experts

Le total de prestation est de 92 jours, jours de voyages exclus.

A titre indicatif, les jours de prestation seront répartis de la manière suivante :

Préparation et mise en place du jury et comité de pilotage	Pas plus de 08 jours/expert
Jours d'organisation des réunions préparatoire (Identification, cadrage et autres)	Pas plus de 10 jours/expert
Jours de collecte des données et des enquêtes auprès des participants	Pas plus de 14 jours /expert
Jours d'analyse des données, et interprétation des résultats	Pas plus de 07 jours/expert
Jours d'organisation de la cérémonie	Pas plus de 2 jours/expert
Jours de la rédaction des rapports dont le rapport de collecte de données pour la nomination et celui de la mission entière.	Pas plus de 05 jours/expert (2 jours collecte et 3 jours de la mission)
Total jours de mission	92 Jours dont 46 jours par expert

2. Equipe des enquêteurs

Le total de prestation est de 20 jours par enquêteur, jours de voyages exclus, repartis de la manière suivante :

Préparation avec l'équipe des Experts	Pas plus de 02 jours/enquêteur
Jours de collecte des données et des enquêtes auprès des participants	Pas plus de 18 jours /enquêteur
Total jours de mission	20 Jours par enquêteur

VI. ACTIVITÉ DE VOYAGE

1. Experts

Poste de frais de voyage	Nombre /quantité
Nombre total de vols nationaux (aller-retour) / contre justification,	2 (500,00 USD/par voyage aller-retour/expert)
Perdiem (jour mission) / somme forfaitaire	34 (50,00 USD/par jour/Expert)
Perdiem (jour de voyage départ/retour) / somme forfaitaire	6 (25,00 USD/par jour/Expert)
Hébergement / contre justification	38 (120,00 USD/par jour/Expert)

2. Enquêteurs

Poste de frais de voyage	Nombre /quantité
Nombre total de vols nationaux (aller-retour) / contre justification,	N/A
Perdiem (jour mission) / somme forfaitaire	9 (50,00 USD/par jour/Expert)
Perdiem (jour de voyage départ/retour) / somme forfaitaire	4 (25,00 USD/par jour/Expert)
Hébergement / contre justification	12 (140,00 USD/par jour/Expert)

VIII. PROFIL ET COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe du cabinet sera composée de deux experts (dont un facilitateur principal et expert thématique) et 6 enquêteurs, répondants aux profils techniques et complémentaires ci – après :

1. Expert Principal, chef d'équipe

- Éducation/formation : Maîtrise universitaire (ou équivalent) en économie, administration des affaires, développement communautaire ou autres disciplines pertinentes ;
- Expérience professionnelle générale : 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'organisation des événements, d'enquête et de traitement des données ;
- Expérience professionnelle spécifique : 5 ans dans la conception de projets, 5 ans dans la coopération avec les administrations publiques et le secteur privé ;
- Expérience en leadership/gestion : 5 ans d'expérience en gestion/leadership en tant que chef d'équipe de projet ou gestionnaire dans une entreprise ;
- Expérience régionale/connaissance de la RDC, en particulier des régions riches en ressources extractives, en particulier de l'ex-grand Katanga ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la modération et facilitation des sessions interactives et andragogiques de préférence dans le domaine de réseautage économique entre le secteur public et privé ;
- Avoir la facilité de communication et une bonne capacité rédactionnelle en français ;

2. Expert Thématique

- Éducation/formation : Maîtrise universitaire (ou équivalent) en économie, administration des affaires, développement communautaire ou autres disciplines pertinentes ;
- Expérience professionnelle spécifique : 5 ans d'expérience dans le domaine de la communication, 5 ans dans la conception des événements multi acteurs ;
- Expérience régionale/connaissance de la RDC, en particulier des régions riches en ressources extractives, en particulier de l'ex-grand Katanga ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans la facilitation des sessions interactives et andragogiques de préférence dans d'investissements économiques ;
- Avoir la facilité de communication et une bonne capacité rédactionnelle en français et swahili ;

3. Enquêteurs (6)

- Diplôme en sciences sociales, économie, développement communautaire, statistiques, environnement, ou tout autre domaine pertinent.
- Minimum 2 ans d'expérience dans la collecte de données de terrain, de préférence dans le secteur minier ou communautaire.
- Expérience avérée dans l'animation d'entretiens et la gestion d'outils de collecte (numérique).
- Bonne connaissance du contexte socio-économique et environnemental des provinces minières du Haut-Katanga et du Lualaba.
- Connaissance du Code Minier de la RDC et des principes de la RSE.
- Excellente capacité de communication et d'écoute actif, maîtrise du français et, idéalement, le swahili.